

Père de l'impôt sur le revenu, marié à une impétueuse Henriette, il a son nom attaché à « l'affaire Caillaux ». Le 16 mars 1914, la dame Caillaux excédée par les attaques virulentes de la presse, s'en va donner une « leçon » mortelle à Gaston Calmette, directeur du Figaro,

## Joseph CAILLAUX

(Joseph Pierre Marie Auguste CAILLAUX)

Né le 30 mars 1863 à neuf heures du matin Le Mans Sarthe 72

Selon acte n°207 AD72 en ligne

Décédé le 21 novembre 1944 à Mamers Sarthe 72



### Ministre des finances de père en fils...

Chez les Caillaux on est ministre des Finances de père en fils. En effet, le père, Eugène, parlementaire royaliste a été ministre des finances de **Mac-Mahon** en 1877. Le fils Joseph aura, à son tour et plusieurs fois le portefeuille des Finances.

Elevé tout d'abord par un précepteur clérical fanatique, Joseph est ensuite confié aux Jésuites qui, par réaction, l'amènent aux idées républicaines. Après ses études à Paris, il obtient une licence en droit, puis en 1888, il commence une carrière à l'Inspection Générale des Finances.

A ce titre, cet homme au goût voyageur fait pendant 10 ans de nombreuses tournées en province, tout en habitant la capitale. Dans le même temps, il renforce ses convictions républicaines et se détache de l'influence religieuse.

Il démarre en politique par son élection-surprise aux législatives de 1898. Devenu député de la Sarthe, il conservera ce mandat jusqu'en 1919, malgré les adversités. Fidèle à ses convictions républicaines, il se consacre particulièrement aux questions fiscales.

Et dans ce domaine, il y a fort à faire car en ce début de 20<sup>e</sup> siècle, il faut un impôt juste et sensible à la réalité et à l'activité économique. Il est grand temps de remplacer « *les quatre vieilles* » datant de la période 1790-1798, (contribution foncière, contribution personnelle mobilière, patente et impôts sur portes et fenêtres). Dans ce contexte, les rentiers, vivant des patrimoines accumulés au siècle précédent, échappent quasiment à l'impôt.

Joseph Caillaux atteint le zénith de sa carrière politique entre juin 1911 et janvier 1912, période où il occupe la présidence du Conseil des ministres.

Pour rendre l'impôt plus juste et remplir les caisses de l'Etat à la veille de la guerre, Joseph Caillaux, ministre radical des finances finit par faire voter la création de l'impôt progressif sur le revenu début 1914, après des débats homériques.

Le niveau de cet impôt paraît aujourd'hui dérisoire, 2% maximum, mais à l'époque, cette mesure fait rugir et alimente de virulentes campagnes de presse.

Les idées du précurseur Caillaux serviront de base à la réforme des contributions directes menée entre 1914 et 1917.

### Les attaques de la presse provoquent le coup de sang de la dame Caillaux...

Sa politique d'impôt sur le revenu et d'opposition à la guerre vaut à Caillaux d'être violemment attaqué par le journal Le Figaro (soutenu par Barthou et **Poincaré**). Cette campagne devient explosive à la publication de lettres intimes qui déclenche la fureur de son épouse Henriette déjà excédée par les attaques répétées de ce quotidien.

Gaston Calmette aurait, notamment soudoyé la femme de chambre d'Henriette Caillaux pour qu'elle subtilise les lettres que son mari écrivait à sa première épouse Berthe. Dans un courrier de juillet 1901, signé « Ton Joe », et divulgué par le Figaro le 13 mars 1914, Joseph se félicite d'avoir fait capoter un vote sur l'impôt sur le revenu en paraissant le défendre. Or, le projet d'impôt sur le revenu est justement un cheval de bataille de la campagne de la gauche pour les proches élections législatives.

Prévenu, Joseph Caillaux intervient auprès de ses amis politiques pour empêcher cette parution, mais en vain.

La publication de cette lettre compromettante pour le candidat Caillaux, devient si insupportable à sa dame qu'elle décide sur-le-champ de passer à l'acte.

Et pour « donner une leçon » au directeur du Figaro, Henriette vient le rencontrer le 16 mars 1914 et vide le chargeur de son pistolet sur Gaston Calmette qui décède peu après.

Contraint de démissionner dès le lendemain, Joseph Caillaux défend son épouse lors du procès qui se clôt par un acquittement. Ce verdict est alors critiqué par des journalistes évoquant des collusions diverses.

Réélu aux élections législatives de 1914, malgré la campagne hostile de ses adversaires. Il devient le chef de file des partisans d'une paix avec l'Allemagne, sans annexions ni indemnités.

Les turpitudes politico-judiciaires à son égard l'éloignent du pouvoir jusqu'en 1924 où il reprend sa carrière politique.



P.3 de l'Excelsior du 25 mars 1914

### Homme politique d'avant-garde et compétent mais au caractère difficile...

Devenu vice-président puis président de la commission des finances du Sénat, il influence la politique financière de la France jusqu'en 1940.

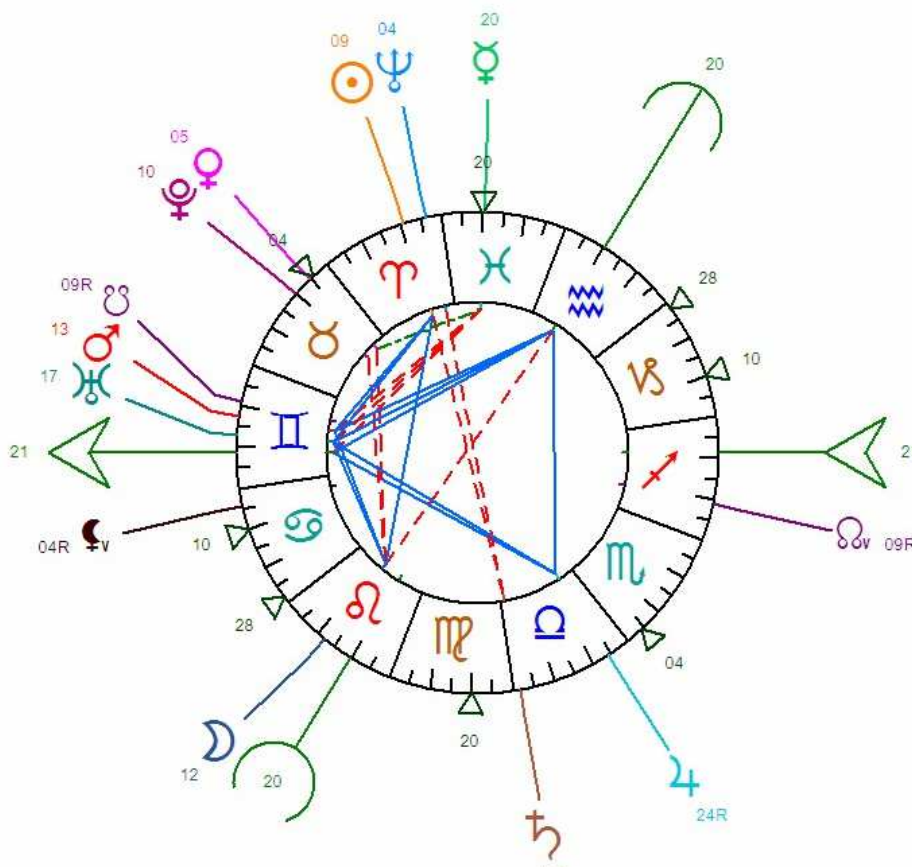
Sous le Front populaire, il vote notamment, les congés payés, les conventions collectives, les 40 heures, les hausses de salaires...

Joseph Caillaux, qui contribue à écrire des épisodes mouvementés de la vie politique française, laisse le souvenir d'un homme d'état compétent, militant pacifiste et libre-échangiste. En fin connaisseur des finances, il considère que la guerre est désastreuse pour l'économie d'un pays.

Mais cet homme fait montre d'une suffisance et d'une arrogance telles que certains disent à son sujet qu'il est « insolent à ravir ». A la fois, habile opportuniste et négociateur irascible voire emporté, il laisse de lui une image contradictoire qui a pu renforcer de solides inimitiés et éloigner des amis au cours de sa carrière.

Joseph Caillaux se marie sur le tard, à l'âge de 43 ans, en 1906. Dès l'année suivante, il démarre une liaison avec celle qui deviendra Henriette Caillaux, en 1911, après son divorce d'avec Berthe Gueydan, sa première épouse.

Il décède quasiment oublié en 1944, tout en ayant publié ses mémoires où il considère qu'avec quelques « si », il se faisait fort d'éviter la première guerre mondiale.



Sites :

<http://www.janinetissot.com/>  
<http://www.janinetissot.fdaf.org/>

Mail :

[info@janinetissot.com](mailto:info@janinetissot.com)